



LA VOIX DE L'ENFANT

Notre combat, c'est leur avenir

LA CORRESPONDANCE

1er semestre 2017

POUR PROTÉGER

ENZO

APPELEZ



**POUR LUI AUSSI
VOTRE VOIX COMPTE !**

Découvrez la campagne
d'information de La Voix De l'Enfant
pour sensibiliser le grand public aux
#ViolencesFaitesAuxEnfants (P.10)



RAPPORT MORAL 2016

L'Exercice 2016, qui vient de s'écouler, a été l'occasion de réaliser l'alchimie entre un retour sur le passé, avec la célébration des 35 ans d'engagement et d'actions de La Voix De l'Enfant au service des enfants déshérités, en France et dans le monde, et une impulsion vers l'avenir dans la perspective d'une part de consolider un plaidoyer pour le respect des Droits de l'Enfant et d'autre part, de déployer des actions sur le terrain, pour les 10 années à venir.

35 ans après sa création, La Voix De l'Enfant n'a en rien perdu sa capacité d'indignation, de résistance et d'intervention qui l'ont amenée, chaque jour, à veiller, à alerter, à rassembler et à agir pour que tout enfant, en danger ou victime, quel qu'il soit où qu'il soit, soit défendu et protégé.

Consciente et convaincue que des réponses adaptées peuvent être apportées afin de remédier à ces situations intolérables de violence, trop souvent dues à la folie meurtrière des adultes et qui brisent la vie d'un nombre incalculable d'enfants, la Fédération a mis en lumière auprès des autorités politiques et institutionnelles, les atteintes, portées à sa connaissance. Nous avons ainsi soutenu nos propositions lors de réunions de travail, sur la protection de l'enfance, avec la Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Madame Laurence Rossignol, et lors de réunions interministérielles pour les mineurs isolés dans « la Jungle », avec Monsieur Cazeneuve, Ministre de l'Intérieur et Madame Coste, Ministre du Logement, mais aussi lorsque nous avons soutenu

notre Rapport Alternatif devant le Comité des Droits de l'Enfant, à Genève.

Nous avons aussi informé le Comité d'Entente réuni par la Défenseure des Enfants, Madame Geneviève Avenard, ainsi que la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme, des entraves portant atteinte à la dignité et à l'intégrité des enfants en souffrance.

En 2016, avec ses Associations membres et son équipe, La Voix De l'Enfant a démultiplié ses actions en France comme à l'International.

Partie civile dans plus de 35 affaires d'enfants victimes de maltraitements ; présente dans de nombreux procès au cours desquels elle a mis en évidence des dysfonctionnements et manquements, et dans un souci d'apporter des réponses appropriées aux besoins des enfants victimes, La Voix De l'Enfant a initié et financé la création de nouvelles Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques au nombre de 56, à ce jour, et de Salles de confrontation protégée.

Un travail en pluridisciplinarité permet à l'équipe des juristes et des avocats de veiller au bon déroulement des procédures, d'effectuer des interventions cohérentes et adaptées aux besoins des enfants et à leur prise en charge.

Considérant que le Mineur Isolé Etranger, dit Mineur Non Accompagné est une victime, La Voix De l'Enfant a rappelé aux autorités en charge de sa protection, leurs responsabilités et leurs obligations. C'est ainsi que suite à la venue de Carole Bouquet dans la





« Jungle » à Calais, notre Fédération s'est engagée pour soutenir des actions auprès des mineurs isolés ainsi que des mamans et leurs enfants en quête d'abri et de protection, action qu'elle poursuit aujourd'hui. Soucieuse aussi de prévenir toutes formes de violence, La Voix De l'Enfant a créé un Kit 1er Âge pour des mamans en grande précarité qui sortent de la maternité sans aucun effet pour leur bébé. Ce sont plusieurs dizaines de « Kit 1er Age » qu'elle a mis à disposition de ses associations membres et amies.

Avec ses associations membres, La Voix De l'Enfant est engagée à l'international dans les domaines prioritaires de la protection de l'enfance : l'accès à une identité, aux soins, à la scolarisation et la lutte contre toutes les formes de discrimination, d'exploitation et de violences. Elle est également présente sur des terrains de crise humanitaire notamment à Haïti, au Proche-Orient, pour aider et accompagner les enfants et leurs familles sinistrées.

La dimension fédérative est vitale, le réseau, que forment les associations membres, apporte une diversité de regards et d'approches face aux besoins de l'enfant qui se concrétisent par des programmes, répondant aux nécessités du terrain. Ce réseau permanent des associations membres permet de démultiplier les forces d'intervention, de partager et

d'échanger les pratiques.

Avec son Conseil d'Administration, son équipe dynamique, ses associations membres, Carole Bouquet et Bruno Solo, ses Porte-paroles, Anggun, Hélène Darroze, Mathieu Johann, Sébastien Rogues, ses ambassadeurs, notre Fédération a mené à bien toutes ces actions de terrain et de plaidoyer grâce à ses précieux et fidèles partenaires d'Entreprises et ses donateurs. Au risque d'en oublier, je ne les nommerai pas mais qu'ils sachent combien nous leur sommes reconnaissants.

Parce que sans défense et sans voix, les enfants sont les premières victimes de toutes les oppressions et actes de barbarie,

Parce que trop souvent ils sont les oubliés des responsables politiques,

Parce qu'ils sont notre avenir et celui de l'humanité, quelles que soient leur origine, la couleur de leur peau ou leur confession,

Notre engagement et notre combat se poursuivent en nous rappelant qu'« Un homme n'est jamais si grand que lorsqu'il est à genoux pour aider un enfant » Pythagore.

Martine BROUSSE,
Présidente

MERCI À NOS FIDÈLES PARTENAIRES SANS QUI NOUS NE POURRIONS MENER À BIEN NOS PROGRAMMES ET DÉVELOPPER DE NOUVELLES ACTIONS.

ENGIE, La Mode est à Vous, Terre de Sienne, Fonds de dotation « Pour Eux », E.Leclerc, A Comm Automobile, American Express, Google, Good Morning, Hôtels Maurice Hurand, Irelem, AV Broadcast, Groupe Henner, KLB, Fondation IDKIDS, GKN Driveline, La Grande Récréée pour l'Enfance, La Chaîne du Coeur, CCR, Les Hôtels Maurice Hurand, Regalb, Paper Mate, Peter Fleming, SUZUKI, SLS Data, Strego, Bureau de Presse Eric Bonnet, Century 21, Ameg Group, DAVEO, ICI Terreaux, La Tour Eiffel.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

MEMBRES DU BUREAU

Présidente :
Martine BROUSSE

Vice-Présidents :

Bernard CORDIER (Médecin Psychiatre)
Olivier DUVAL (B.I.C.E)

Trésorier Général : Pierre JABLON

Trésorier adjoint : Thomas ROHMER (OPEN)

Secrétaire Général :

François-Xavier AUTRIC (Krousar Thmey)

Secrétaire adjoint : Odile MAURICE (AISPAS)

ADMINISTRATEURS

Mesdames :

Dominique BRICHARD (La Cause des Enfants)

Florence PROVENDIER (Un Enfant par la Main)

Christiane de SALES (Association En parler)

Sylvie SMANIOTTO (Enfants d'Afghanistan & d'Ailleurs)

Messieurs :

Alfred BLANCHET (SOS Enfants),

Daniel CAND (Double Horizon)

Adrian MICHALOUX (Solidarité Enfance Roumanie)

Jean-Claude MILELLA (Enfants du Monde)

Bernard MURAS (Bazar sans Frontières)

Sofiane OUAHRANI (Académie Football Paris 18ème)

Georges POINT (Dessine-moi-un-mouton)

Etienne de RUFFI de PONTEVES, (Avocat honoraire)

Hervé THEAUDIERE (Les Enfants de Noé)

EXTRAIT DU RAPPORT FINANCIER 2016

Le résultat net de l'exercice 2016 atteint 9 724 € contre 2 327€ en 2015. Les ressources ont atteint 1 202 351 € et les emplois : 1 148 531 €.

Il sera proposé que le résultat 2016 soit intégralement reporté à nouveau.

EVOLUTION 2015/2016.

Ressources

Elles ont fortement augmenté d'une année sur l'autre. Celles provenant du public ont représenté 35% du total contre 19% en 2015.

La part des ressources collectées auprès du public ainsi que les fonds privés provenant des entreprises, associations et celles liées à des événements s'est renforcée (90% du total contre 84% en 2015).

On notera l'attribution de la succession P... (226 579 €) et le bénéfice d'une assurance-vie (85 694 €), et dans les dons des associations : pour 75 000 € (totalement affecté en emploi). Au niveau des événements, la soirée ... 99 000 € et le jeu télévisé ... 37 500 €.

Les subventions provenant des institutionnels ont également progressé... Ministères de la Culture et de la Justice pour 50 250 € en tout.

Emplois

Ils progressent également (+509 000 € d'une année sur l'autre dont 300 000 € au titre des missions sociales de La Voix De l'Enfant. Cette évolution s'explique principalement par les actions au Vietnam et la passation d'une provision pour dépréciation de 217 666 € au titre des sommes dues par LMV.

Les frais centraux de fonctionnement sont en légère diminution. La dotation pour 2016 aux fonds dédiés concerne les actions pour 242 000 €.

Le reste (850 000 € environ) est à caractère de réserves. Il reste à affecter 95 000 €.

RAPPROCHEMENT AVEC LE BUDGET 2016

Ressources

Elles ont globalement dépassé les prévisions budgétaires en raison notamment de la succession P... et aux ressources collectées auprès des entreprises et à celles résultant des événements organisés dans l'année.

Emplois

Concernant les missions sociales, les emplois sont en ligne avec le budget. Les frais de fonctionnement sont légèrement inférieurs. Le total des emplois est grevé par la provision pour dépréciation concernant la Mode est à Vous (voir ci-dessus).

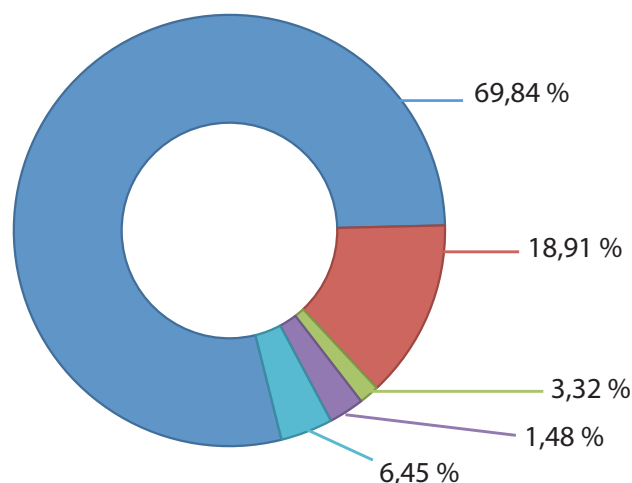
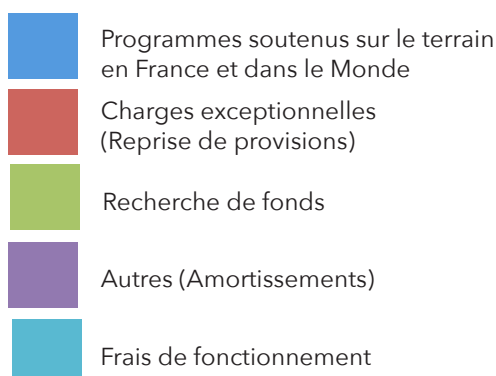
Fonds à recevoir

Hormis les créances sur LMV ainsi qu'un reliquat du Conseil Régional d'Ile de France (22 875 €), l'essentiel des fonds à recevoir est constitué par le versement attendu de la succession P

BILAN À FIN 2016

Le total du bilan s'établit à 1 914 561 € contre 1 643 353 € à fin 2015. L'augmentation tient essentiellement à celle des disponibilités les autres postes étant relativement stables. La structure globale du bilan reste équilibrée

UTILISATION DES RESSOURCES 2016



COMPTE EMPLOIS / RESSOURCES

RESSOURCES AU 31 DÉCEMBRE 2016 - BUDGET 2016

EMPLOIS Emplois 2016

MISSIONS SOCIALES

MISSIONS FEDERATIVES	118 602
Action Fédérative	92 620
Communication / Sensibilisation et plaidoyer	25 982

MISSIONS REALISEES EN FRANCE	257 920
Actions initiées et pilotées par VDE	213 109
Actions en justice	17 274
Actions de Plaidoyer	27 537

MISSIONS REALISEES A L'ETRANGER	425 611
Actions initiées et pilotées par VDE	389 453
Actions européennes Listen to the Child	33 629
Actions de plaidoyer	2 529

TOTAL MISSIONS SOCIALES 802 133

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS

Frais de recherche de fonds	38 126
-----------------------------	--------

TOTAL FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS 38 126

AUTRES FRAIS

Autres frais exceptionnels	-
Provision dépréciation créance	217 166

FRAIS DE FONCTIONNEMENT

Frais de fonctionnement	74 087
Dotations aux amortissements	17 019

TOTAL EMPLOIS DE L'EXERCICE 1 148 531

DOTATIONS AUX PROVISIONS -

ENGAGEMENTS/RESSOURCES A REALISER 1 092 297

EXCEDENT DE RESSOURCES DE L'EXERCICE 9 724

TOTAL GENERAL 2 250 552

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Missions sociales	181 150
Frais de collecte de fonds	-
Frais de fonctionnement et autres charges	-

TOTAL EMPLOIS EN NATURE 181 150

RESSOURCES Ressources 2016

RESSOURCES COLLECTEES AUPRES DU PUBLIC

Dons particuliers	73 263
Dons en ligne	30 096
Dons successions	312 273
Dons particuliers collectés auprès des entreprises	-

Total dons 415 632

AUTRES FONDS PRIVES

Dons Entreprises	409 730
Dons Associations	92 412
Dons événements	161 793

Total autres fonds privés 663 935

SUBVENTIONS

Subventions Institutionnelles	81 445
Subventions Europe	20 818

Total subventions 102 263

AUTRES RESSOURCES

Cotisations adhérents	6 115
Ventes	739
Autres ressources	13 667

Total autres ressources 20 521

TOTAL RESSOURCES DE L'EXERCICE 1 202 351

REPRISES DE PROVISIONS -

REPORT DES RESSOURCES AFFECTEES NON UTILISEES DES EXERCICES ANT. 1 048 201

INSUFFISANCE DE RESSOURCES -

TOTAL GENERAL 2 250 552 s

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Bénévolat	6 559
Prestations en nature	-
Dons en nature	174 591

TOTAL RESSOURCES EN NATURE 181 150

EXTRAIT DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2016

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de l'association La Voix De l'Enfant ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicable en France..... Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de l'exercice

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce....., nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Fonds dédiés :
... Nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées en annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.
- Compte Emplois-Ressources :
... Nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte d'emploi annuel des ressources décrites dans l'annexe, font l'objet d'une information appropriée, sont conformes aux dispositions du règlement et ont été correctement appliquées.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion

Commissaire aux Comptes
Christine BLANLOEIL - STREGO AUDIT

SYNTHÈSE DU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2016



L'exercice 2016 restera bien sûr pour La Voix De l'Enfant celui de la célébration de son 35ème anniversaire mais aussi de sa Reconnaissance (enfin...) d'Utilité Publique !

L'activité de la Fédération, riche de six nouvelles associations membres, a continué de s'articuler entre moments de réflexion partagée et d'enrichissement des pratiques (les Rencontres annuelles comme la formation des permanents et bénévoles ont appréhendé l'évolution du contexte de vie des enfants générant de nouvelles formes de violences) et l'implication des associations membres dans de nombreux évènements, réalisés grâce au soutien

des partenaires entreprises dont le nombre ne cesse d'augmenter, qui offrent aux enfants divertissements et découvertes, distractions et apprentissages. Plusieurs opérations de solidarité (« Des stylos pour la rentrée»; «Kits 1er âge»...) ont également rythmé l'année 2016 comme beaucoup d'autres réalisées dans le cadre de partenariats nés de l'initiative d'entreprises individuelles, de start-up, d'entreprises mondiales ou encore de personnalités du spectacle ou du milieu sportif !

En France, La Voix De L'Enfant s'est fortement mobilisée sur Calais et son lot de misères. D'abord pour apporter concrètement, avec ses membres et partenaires, les moyens de reconforter les mineurs isolés et satisfaire des besoins essentiels identifiés à l'occasion de plusieurs déplacements sur site; ensuite en dénonçant, avec d'autres associations, auprès de toutes les autorités responsables sur place, les ministres concernés et jusqu'à l'Élysée même, les violations constatées des droits élémentaires des enfants et en formulant des recommandations dont la teneur pourtant évidente semblait leur être étrangère.

La Voix De L'Enfant est restée très active dans les différentes instances dont elle est membre (CNCDDH, Défenseure des Enfants, GIPED) et, conviée à participer à de nombreuses réunions ou manifestations, elle a pu y faire valoir ses attentes et préconisations (Colloque sur la maltraitance à la Cour de Cassation; Conférence au Tribunal de Privas sur le recueil de la parole des enfants; audition par l'Institut Français des Droits et Libertés; Colloque du collectif Agir Contre la prostitution des Enfants; Colloque sur la place de la maltraitance dans la stratégie nationale de santé.)

La Voix De L'Enfant s'est constituée partie civile dans 14 affaires nouvelles, convaincue que cette démarche est la manière la plus efficace pour, au-delà de la défense des droits des enfants victimes, identifier les éventuels dysfonctionnements des acteurs et organismes ayant à charge de les protéger. Dans le même esprit, a été initiée en 2016 une veille juridique journalière pour recenser à travers la presse nationale, régionale et locale, les faits dont les mineurs sont victimes ou auteurs.

Par ailleurs, 2016 a vu l'ouverture de plusieurs UAMJP mais aussi le développement de 5 projets et la mise à l'étude de 6 autres; 2 Salles de confrontation protégée ont été ouvertes et il faut noter la visite du Garde des

Sceaux à l'UAMJP d'Angers. Une première réunion de coordination de responsables d' UAMJP s'est tenue pour celles de Normandie, validant la nécessité de poursuivre ailleurs cette initiative. La Voix De L'Enfant a organisé et animé le 5ème séminaire national des UAMJP et des Salles de Confrontation Protégée qui s'est tenu sous le patronage de la Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes.

En Europe, dans le cadre du programme AUDIS dont La Voix De L'Enfant était partenaire, la première Salle d'audition des enfants victimes a été ouverte à Bucarest, prolongeant ainsi jusqu'en Roumanie la volonté de leur offrir des conditions optimales dans le cadre de procédures potentiellement créatrices de traumatismes. Pour l'autre programme européen « Listen to the Child une justice adaptée aux mineurs » coordonné par l'association bulgare SAPI, La Voix De L'Enfant a conçu et rédigé en français le livret final qui fixe les pistes d'améliorations de la prise en charge des mineurs victimes et les conditions de conduite de leur audition et participé à la Conférence de clôture à Sofia.

A l'international, des événements dramatiques ont malheureusement marqué l'année : la mort de Walid, directeur de l'association membre «Afghanistan Libre», tué à l'âge de 25 ans dans l'attentat contre l'Université américaine de Kaboul, les tremblements de terre du Népal au printemps mais aussi les désastres causés en Haïti par le violent ouragan qui a frappé les Caraïbes en octobre , entraînant dans ces deux pays la mobilisation immédiate auprès des victimes de plusieurs associations membres soutenues par La Voix De L'Enfant. Plus heureuses ,de très belles actions au bénéfice de nombreux enfants pour leur formation, leur éducation ou leur développement artistique ont pu être engagées ou poursuivies dans beaucoup d'autres pays (Burkina Fasso, Liban, Maroc, Tunisie, Palestine, Vietnam...). Enfin l'opération phare et structurante financée par ENGIE , «School, Lights and Rights» a vu sa première campagne s'achever sur des scores impressionnants amenant à fixer des objectifs à la hausse pour les années à venir. 7 pays étaient concernés et le volet établissement d'un état civil pour les enfants (RIGHTS), déterminant pour leur insertion scolaire et l'accès aux soins, s'étend actuellement de manière très significative notamment en Mauritanie et en république Démocratique du Congo.

PERSPECTIVES 2017

RENCONTRES ANNUELLES, LES 12 ET 13 MAI 2017

Sur la base d'un questionnaire préalablement adressé à toutes les associations membres, notre Rencontre Annuelle avait comme thème les perspectives souhaitées pour La Voix De L'Enfant dans les cinq années à venir. Hervé Théaudière, administrateur, a animé les débats autour de trois axes :

- Les campagnes d'Etat civil, comme structuration forte de nos interventions à l'international ;
- Les Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques et les Salles de Confrontation Protégée, comme action phare de notre mobilisation opérationnelle pour le recueil de la parole de l'enfant.
- La protection de l'enfant et le respect de ses droits, comme principe d'action transversal à tous nos engagements.

Le débat sur la campagne d'établissement d'état civil s'est ouvert après une présentation des actions dans les différents pays, particulièrement en République Démocratique du Congo, au Burkina Faso, à Madagascar et en Inde. La difficulté à communiquer sur cette campagne auprès du grand public a été relevée. La nécessité absolue de posséder une identité, d'être reconnu au sein de sa communauté de vie, pour exister et exercer ses droits, a été unanimement réaffirmée par l'ensemble des participants qui ont rappelé qu'avoir un état civil constitue le premier pas vers la citoyenneté par l'inscription dans une filiation et une nationalité. Inversement, il a été souligné que l'absence d'état civil rend problématique la reconnaissance officielle des enfants handicapés et dans certains pays celle des filles et génère couramment la disparition des enfants, parfois même dès la naissance. Cela entrave également la scolarisation ainsi que l'accès aux soins et plus largement toute démarche de socialisation et de protection.

Plusieurs associations ont témoigné sur le fait que les campagnes d'état civil étaient souvent le point de départ d'autres actions solidaires, comme la scolarisation, le travail sur la parentalité avec les familles, la reconnaissance par les autorités officielles

de l'existence de minorité ou de besoins particuliers.

Les associations ont réaffirmé leur souhait de participer à ces campagnes d'état civil en lien avec leur action d'éducation et d'accès aux soins d'où la nécessité de mieux connaître la cartographie des besoins d'état civil, ainsi que les différents programmes de formation et d'accompagnement des agents administratifs des pays concernés.

L'évolution de ces campagnes vers la numérisation des états civils permettant la protection des documents et par là-même des mineurs, notamment dans les pays soumis à des bouleversements politiques et institutionnels ou de catastrophes naturelles, s'inscrit bien dans la démarche prospective de La Voix De L'Enfant.

S'agissant des UAMJP, le partenariat fructueux de La Voix De L'Enfant avec les Procureurs de la République, les enquêteurs, les services hospitaliers et les services sociaux, a permis de créer 56 unités en France. Les enfants victimes sont ainsi accueillis par une équipe pluridisciplinaire dans une unité de lieu, de temps et d'action, au sein de services hospitaliers et bénéficient d'un accompagnement avant et après l'audition qui est filmée. L'enfant n'aura plus à répéter son histoire aux divers stades de l'enquête et de l'instruction. La Voix De L'enfant installe également des salles de confrontation protégée, dans les commissariats et les tribunaux pour éviter que l'enfant victime rencontre physiquement l'agresseur présumé, la confrontation s'opère par écran interposé.

La fédération anime le réseau des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques, avec le soutien des associations membres présentes localement. Cela constitue un exemple d'action fédérative qui permet de construire sur le terrain une expertise en protection de l'enfance, un partenariat significatif qui rejaillit sur les autres actions de l'association locale en favorisant également la formation et la coordination des acteurs.

La Voix De L'Enfant a été reconnue dans cette action. Le Plan National et de Mobilisation de Lutte contre les Violences faites aux Enfants institué par Madame Laurence Rossignol, Ministre des Familles, de l'Enfant et du Droit des Femmes, en Mars 2017, prévoit que la fédération développe un outil d'accueil et de recueil de la parole de l'enfant victime et en assurera la diffusion auprès des acteurs institutionnels et associatifs. Une généralisation des UAMJP et une réflexion sur le « statut » de ces dernières en vue de garantir les principes cadres sont également inscrites dans ce Plan.

Il sera cependant nécessaire de rester mobilisé pour assurer la pérennité de l'engagement de l'État et des autres institutions, particulièrement sur le plan financier.

La protection de l'enfance et le respect de ses droits sont présentés comme les axes transversaux permettant de définir les valeurs et les combats de La Voix De L'Enfant. Le débat sur ces thèmes a mis à jour nos actions et nos attentes en termes de politique d'éducation, de santé, de lutte contre les violences. Ainsi les relations attendues avec l'Éducation Nationale portent notamment sur l'agrément pour agir dans les écoles mais aussi sur la nécessaire mobilisation des communautés éducatives sur nos sujets.

La fédération est ainsi présentée comme une ressource pour faire connaître auprès des instances la pertinence des actions d'information et de prévention auprès des enfants et des jeunes. L'école est perçue comme un lieu multiple : lieu d'éducation qui devrait favoriser l'éducation sans violence; lieu de repérage possible des situations à risque que vivent les enfants; parfois aussi un lieu de violence, entre enfants ou entre adultes et enfants; en un mot, un lieu incontournable pour nos actions.

En élargissant le débat, les associations membres ont évoqué le rôle d'interpellation que doit jouer la fédération auprès des décideurs. Il a également été question de faire participer les jeunes à nos actions associatives. Le recours aux outils numériques a été fortement illustré.

Des attentes vis-à-vis de la fédération se sont exprimées : l'entraide associative, le partage de bonnes pratiques, le questionnement collectif, la force des interpellations collectives et celle forte, d'une animation du réseau à l'aide d'outils plus participatifs.

Dans une deuxième partie de la Rencontre Annuelle, Madame Michèle Créoff, directrice de La Voix De L'Enfant, a brièvement présenté la réforme de la protection de l'enfant (loi du 14 Mars 2016), notamment le recentrage et la définition des besoins fondamentaux de l'enfant, la réponse à ses besoins à toutes les étapes de la mesure de protection, les organes de pilotage national de cette réforme et enfin les protocoles départementaux de prévention pilotés par les départements qui devraient permettre à nos associations de faire connaître leur action.

En fin de matinée, la responsable d>HelloAsso, premier site gratuit de collecte en ligne dédié aux associations françaises et plateforme de gestion de ces fonds, a présenté aux participants son fonctionnement et les services qu'elle offre aux associations.



ACTIONS FRANCE

PLAIDOYERS



Pour lui aussi votre voix compte !

La Ministre des Familles, de l'Enfance et des Droits des Femmes, Madame Laurence Rossignol, a lancé le 23 Mars dernier, un Plan National de Mobilisation et de Lutte contre les Violences faites aux Enfants. Ce plan a été concerté avec les acteurs institutionnels et associatifs du champ de la protection de l'enfance.

La Voix De L'Enfant a participé à l'élaboration de ce plan au sein du Comité d'experts. Parmi les 23 mesures retenues dans ce Plan, 3 mesures concernent particulièrement La Voix De L'Enfant. Il s'agit notamment de notre action d'information du grand public sur le Numéro vert, Allo Enfance en Danger, le 119.

Notre partenaire Terre de Sienna a créé, pour La Voix De L'Enfant, une campagne d'information inspirée des pratiques de la Télé réalité pour rappeler la possibilité d'appeler le 119 pour sauver un enfant en danger. Cette campagne se décline en affiches, spots télé et radio.

La société Decaux a offert 1.500 panneaux d'affichage 4x3. Plusieurs stations de radio et de chaînes de télévision ont relayé et relaient le spot. A ce jour, cette campagne a induit une augmentation de 30% des appels au 119 et 13% des appels des enfants. Ce bilan est très satisfaisant. La récurrence de cette campagne est donc nécessaire, comme le prévoit le Plan de lutte contre les violences faites aux enfants.

Par ailleurs, La Voix De L'Enfant est également mobilisée, comme le sollicite le Plan de lutte, pour développer la création des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques (UAMJP) et travailler sur le cadre général de ces UAMJP pour faciliter leur déploiement. Enfin, notre fédération est chargée de construire, à partir de l'expérience des équipes pluridisciplinaires de nos Unités d'Accueil, un outil de recueil de la parole de l'enfant victime. Nous devons également proposer un plan de formation adaptée.



LES UNITÉS D'ACCUEIL MÉDICO JUDICIAIRES PÉDIATRIQUES (UAMJP)

10ÈME ANNIVERSAIRE DE L'UNITÉ D'ACCUEIL MÉDICO-JUDICIAIRE DE SAINT-MALO

Le Maire de Saint Malo, Monsieur Claude Renoult, le Directeur du Groupement Hospitalier de territoire Rance Emeraude et le Docteur Bertrand Morillon, chef du pôle de pédopsychiatrie, ont convié, à l'occasion des 10 ans de l'UAMJP de Saint-Malo, à un après-midi d'échanges autour du bilan et des perspectives de l'Unité d'Accueil. La Présidente, Martine BROUSSE a été invitée pour animer la première Table-ronde « Historique et actualité des Unités d'Accueil Médico-Judiciaires Pédiatriques ». Le Docteur Morillon a présenté l'UAMJP de Saint-Malo, le bilan des 10 années passées ainsi que les perspectives.

Le Docteur Laurence Aulmette a partagé avec les participants son expérience dans le cadre d'une consultation spécialisée pour enfants exposés aux violences familiales.

Pour clôturer cet après-midi d'échange de bonnes pratiques, la dernière Table ronde, avec Madame Christine Le Crom, Procureur de la République, le Maréchal des Logis, Monsieur Bruno Belin, Madame Marie-Edith Lecamu et Mesdames Maïté Chappron et Chrystelle Chotard, psychologues fut l'occasion de partager des pratiques multidisciplinaires « UAMJP : regards croisés judiciaires et soignants ».

Cet anniversaire a réuni de très nombreux professionnels de la protection de l'enfance ainsi que des partenaires financiers, comme le Lion's Club qui avaient financé le matériel d'enregistrement audiovisuel et qui vient de financer l'installation d'une Salle de Confrontation Protégée à la Gendarmerie.

INAUGURATION DE LA SALLE D'AUDITION ET DE LA SALLE DE CONFRONTATION PROTÉGÉE À CLERMONT FERRAND



Salle de confrontation protégée, Angers.

La Direction Départementale de la Sécurité Publique du Puy-De-Dôme et la Brigade de Protection Familiale, en présence de Madame la Préfète du Puy-De-Dôme, Madame Danièle Polve-Montmasson, de la Procureure Générale, Madame Rieutort, du Procureur de la République, Monsieur Eric Maillaud, de Juges d'Instruction et d'un Juge des Enfants, a convié à l'inauguration de la Salle d'Audition et de la Salle de Confrontation Protégée à l'Hôtel de Police de nombreuses personnalités ainsi que des représentants du Comité Alexis Danan et de sa Présidente.

Ce projet a abouti grâce à la détermination de Madame Domau, Chef de l'Unité de la Brigade de Protection Familiale, qui s'était rapproché de La Voix De l'Enfant. Martine Brousse, la Présidente a rappelé l'importance de prendre en compte, dans de bonnes conditions, la parole de l'enfant victime de violences. Ces Salles d'audition, unité de lieu, de temps et d'action, sont des outils qui facilitent le travail des enquêteurs et participent à la manifestation de la vérité.

L'invitation rappelait ces mots d'Albert Einstein « Le mot progrès n'aura aucun sens tant qu'il y aura des enfants malheureux ».

INAUGURATION DE L'UNITÉ D'ACCUEIL MÉDICO-JUDICIAIRE À ORLÉANS

La salle de confrontation protégée au sein du Nouvel hôpital d'Orléans, La Source a été inaugurée le 12 juillet en présence de Laetitia Halliday et Hélène Darroze, cofondatrices de l'association membre La Bonne Etoile ainsi que Martine Brousse, Présidente de La Voix De l'Enfant.

En juin 2016, lors d'une première visite à l'UAMJP du Centre Hospitalier d'Orléans avec Laéticia Hallyday, Présidente de La Bonne Etoile, et Martine Brousse, et après s'être rendues à l'Hôtel de Police pour une rencontre avec les enquêteurs de la Brigade de Protection Familiale, rendez-vous avait été pris avec le Docteur Barbara Tisseron et le Commissaire Divisionnaire Fabienne LEWANDOWSKI pour inaugurer, en 2017, la première Salle de Confrontation Protégée entre la BDPF et l'UAMJP pour les enfants victimes de violences sexuelles et autres maltraitances.

Promesse tenue. C'est ainsi que le 12 juillet dernier, Martine Brousse s'est rendue à Orléans avec Laéticia Hallyday, Hélène Darroze, co-Présidentes de La Bonne Etoile, association membre de La Voix De l'Enfant, pour inaugurer en présence du Préfet, de la Procureure Générale, de la Procureure de la République, du Directeur de l'Hôpital, des représentants de la Police et de la Gendarmerie,

de la Directrice de La Voix De l'Enfant et autres personnalités, la salle de Confrontation Protégée qui permet que l'enfant victime ne soit plus confronté directement, physiquement à la personne ou aux personnes mise(s) en cause. C'est une première avec Angers, l'enfant victime est ainsi protégé tout au long de la procédure judiciaire et les professionnels (Magistrats, enquêteurs, médecins) sont ainsi dans des conditions qui favorisent la manifestation de la vérité. La Salle a été financée par l'Association La Bonne Etoile qui s'est engagée aussi pour 2 autres SCP. 4 autres projets sont en attentes de financements.



LA VOIX DE L'ENFANT, PARTIE CIVILE

A ce jour, La voix De l'Enfant s'est constituée partie civile dans 8 nouveaux dossiers, dont cinq affaires relatives à des morts violentes d'enfants trois affaires de viols et agressions sexuelles.

Depuis le début de l'année 2017, quatre affaires, dans lesquelles La Voix De l'Enfant s'était portée partie-civile, les années précédentes ont été jugées. Les auteurs des faits ont été condamnés dans deux affaires. Une affaire a été mise en délibéré. Dans le cas d'une agression sexuelle, l'auteur présumé a été acquitté.

FOCUS SUR LE PROCÈS EN APPEL DES PARENTS D'INAYA

Inaya est décédée à 20 mois des suites de maltraitances diverses commises par ses deux parents. La Voix De l'Enfant s'est constituée partie-civile dans cette affaire pour représenter cette toute petite fille mais aussi pour relever les graves

dysfonctionnements du suivi socio-éducatif assuré par les services départementaux et de la justice.

La violence parentale est connue, notamment celle du père d'Inaya déjà condamné pour violences sur le frère aîné. Inaya et son frère sont confiés aux

services sociaux peu de temps après la naissance de cette dernière. Avec son frère, elle est rendue à ses parents plus d'un an après à l'occasion de la naissance de sa petite sœur. Trois jeunes enfants à élever pour un couple parental en très grandes difficultés et au comportement violent, n'est-ce pas réunir des conditions de vie pouvant générer de nouvelles violences ? Un suivi éducatif à domicile est ordonné par le Juge pour enfant. Pourtant aucun des travailleurs sociaux ne rencontre ni ne voit Inaya durant son mandat. Aucun ne vérifie les dires des parents cherchant à justifier son absence du domicile et jamais ne s'inquiète des conditions de vie d'Inaya. Le Juge pour enfants prend ses décisions, en particulier celle de lever toutes les mesures de protection, sans avoir vu en audience Inaya et sans s'être inquiété de son absence.

De nouvelles maltraitements commises sur le frère aîné provoquent une nouvelle alerte. C'est alors seulement que la police remarque l'absence d'Inaya déjà morte et enterrée quatre mois après avoir été rendue à ses parents et sans qu'aucun travailleur

social chargé de son suivi ne se rende compte de sa disparition.

Les parents, qui se dénoncent mutuellement, sont condamnés en première instance à 30 ans d'emprisonnement pour le père et 20 ans pour la mère. Ils font appel du jugement de la Cour d'Assises; la peine de prison du père est maintenue, la peine de la mère portée à 30 ans.

La Voix De L'Enfant, partie civile en première instance et en appel, a assigné l'État et le Département en responsabilité devant la Cour d'Assises pour les dysfonctionnements constatés.

La nouvelle loi relative à la protection de l'enfant dispose dans son article 1 « les modalités de mise en œuvre des décisions... doivent être objectivées par des visites impératives au sein des lieux de vie de l'enfant, en sa présence ». La Voix De L'Enfant avait trouvé l'occasion d'informer Madame Laurence Rossignol, Ministre des Famille, de l'Enfance et du Droit des Femmes, et lui raconter l'inacceptable histoire d'Inaya.

LA VEILLE JURIDIQUE DE LA VOIX DE L'ENFANT

La Voix De l'Enfant recense à partir des informations paraissant dans la presse et sur les réseaux sociaux les affaires relatives à toutes les violences commises sur des mineurs. C'est à partir de ces informations brutes que les juristes de La Voix De l'Enfant recueillent des informations complémentaires pour analyser la pertinence d'une constitution de partie-civile de La Fédération. Cette dernière intervient lorsqu'il semble que des dysfonctionnements dans le suivi des familles et des enfants ont eu lieu, que des particularités de l'affaire appellent à une vigilance renforcée dans la prise en compte de l'intérêt de l'enfant.

Cette veille permet aussi de mieux connaître la réalité de la maltraitance à enfants. Elle est transmise, à leurs demandes, aux autorités et institutions, comme autant de clignotants rappelant l'existence de ces situations de détresse et de souffrance.

La veille, interrompue au début de l'année, a repris en avril.

A ce jour, nous avons recensé 359 affaires.

Face à ce chiffre alarmant, La Voix De l'Enfant en appelle aux pouvoirs publics pour que la lutte contre les violences commises sur les enfants soient une priorité.



ACCOMPAGNEMENT ENFANTS & FAMILLES

LES KITS 1ER ÂGE

La Voix De l'Enfant poursuit et développe son programme de kits 1er âge, dans des maternités, des associations et auprès de mamans en grande difficulté qui sont démunies de tout pour accueillir leur nouveau-né.

Le Kit 1er Âge est tout simplement un sac, dans lequel la maman va trouver pour son bébé : un sac kangourou, deux lots de couches, des biberons, des tétines, des baby gros, des pyjamas, une brosse à cheveux, un savon, des cotons tiges, de la crème, du sérum physiologique, un gant de toilette, une serviette de bain, des bavoirs, une « totoche »

ainsi qu'un doudou que le nouveau-né va pouvoir s'approprier.

Les mamans peuvent ainsi prendre soin de leur bébé dans de bonnes conditions. Ce Kit crée du lien, il permet aux mamans d'être en contact, de demander conseil. Il est un réconfort pour ces mamans qui retrouvent leur dignité de femmes et de mères.

Ce Kit est plus encore, il contribue à faire de la prévention des mauvais traitements.



ACTIONS FÉDÉRATIVES

LA FRATERNITY CUP

Reportée à deux reprises en raison de la prolongation de l'état d'urgence décrété après les attentats, la 6ème édition de la Fraternity Cup a eu lieu cette année, du 2 au 10 avril.

Ce programme culturel et sportif à dimension pédagogique et citoyenne, organisé depuis 2010 par La Voix De l'Enfant, avec le soutien de ses fidèles partenaires, a rassemblé cette année à Paris 104 enfants de 13 délégations venues d'Afghanistan, d'Inde, de Palestine, d'Israël, du Liban, de Bosnie-

Herzégovine, de Madagascar, d'Afrique du Sud, du Burkina Faso, du Maroc et de France.

Tous ces enfants bénéficient dans leur pays, tout au long de l'année, de programmes menés par des associations membres de La Voix De l'Enfant.

L'objectif de cette rencontre est de promouvoir le dialogue interculturel et le vivre-ensemble autour d'une thématique commune. Cette 6ème édition s'était donné de réfléchir sur le concept « Fraternité, éducation à la paix et à la non-violence ».

En amont de la rencontre en France, tous les enfants avait déjà travaillé sur ce thème en notant ce que cela représentait chez eux et en réalisant photos, vidéos, dessins et collages.

Au cours de la semaine à Paris, des ateliers avec le Théâtre de l'Opprimé et de chant avec un animateur amené par le groupe World Citizen, ont rythmé les matinées. L'après-midi, tournoi de football et initiation au golf étaient organisés. Plusieurs mini-films et un documentaire qui retracent les moments forts de la semaine peuvent être visionnés sur le site et la page Facebook de la Fraternity Cup.

Cette formidable aventure ne s'arrête pas à la semaine passée à Paris !

Une fois rentrés dans leur pays, les enfants sont de véritables ambassadeurs avec des projets à réaliser à l'école ou dans le quartier, de manière à pérenniser ce qu'ils ont vécu et partagé avec les copains des autres pays mais aussi, pour faire également bénéficier des valeurs acquises et des pratiques partagées tous ceux qui n'ont pas participé. Des exemples nous sont rapportés comme celui de la délégation indienne qui a choisi de transmettre

les techniques apprises lors de l'atelier théâtre à tous les enfants qui vont participer à Pondichéry au camp d'été organisé par l'association membre. De leur côté, les délégations françaises ont convenu d'organiser en commun un stage de rencontre et de poursuivre les échanges avec des pays comme le Burkina Faso et Madagascar.

Ce temps fort de rencontre a été clôturé par un tournoi de football avec des équipes des partenaires financiers. Une soirée de Gala, à la Maison des associations, en a été le point d'orgue avec la présentation par les enfants de ce qu'ils avaient fait dans les ateliers et leur interprétation de la chanson « Universel » avec les enfants du groupe WE ARE WORLD CITIZEN.

Cette année encore, la Fraternity Cup a été un moment unique d'échanges et de partages, au cours duquel enfants et adultes ont fait l'expérience du vivre-ensemble, de la solidarité et de la tolérance.



Les enfants de la Fraternity Cup réunis aux pieds de la Tour Eiffel



LES ÉVÉNEMENTS SOLIDAIRES

Grâce au soutien de notre fidèle partenaire la Fondation ENGIE, plusieurs dizaines d'enfants d'associations membres de la Fédération ont assisté à la 7ème édition de la Diomède Cup, organisée à Issy-les-Moulineaux par l'Académie Bernard Diomède. Certains ont participé à plusieurs matchs avec d'anciens footballeurs professionnels quand d'autres bénéficiaient, à Léry-Poses près de Rouen, d'une initiation au golf par des professionnels de ce sport suscitant à n'en pas douter de futures vocations tellement les jeunes pousses furent enthousiastes !

Depuis plusieurs années, AComm Auto propose à de nombreux enfants des sorties aussi originales que ludiques. Cette année, en partenariat avec la société Sam outillages et le GIFAS (Groupement des industries françaises aéronautiques et spatiales), une quarantaine de jeunes adolescents ont eu l'immense privilège d'assister à des démonstrations en vol au 52ème Salon International de l'Aéronautique et de l'Espace au Bourget. Après avoir admiré le fameux Rafale et de nombreux autres avions et hélicoptères, les jeunes ont découvert les secrets de fabrication des avions lors d'un atelier filière pro, avant de repartir des idées plein la tête et le ventre bien

rempli par le délicieux goûter qui leur a été offert.



L'été dernier a eu lieu la 3ème opération « des stylos pour la rentrée » qui consiste en une collecte de stylos pour la rentrée scolaire, en partenariat avec le Groupe E. Leclerc et Newell France. Pour célébrer la formidable réussite de l'opération et annoncer la prochaine en 2017, une vingtaine d'enfants a été invitée au Musée du chocolat à Paris pour participer à un atelier-chocolat mené par un chef chocolatier et déguster les pièces réalisées sur place : à l'occasion, un chèque symbolique de 300.000 stylos a été remis à Bruno SOLO, ambassadeur de La Voix De l'Enfant, stylos qui sont distribués dans le monde entier !

Visite du Bourget pour une quarantaine d'enfants des associations membres





Initiation au golf à Léry-Poses près de Rouen



Sortie ludique et culturelle à la Cité des Sciences à Paris

FORMATION DES BÉNÉVOLES



La Voix De l'Enfant a proposé trois formations à ses associations membres durant le premier semestre 2017.

Neuf personnes bénévoles se sont vues remettre leur certificat Premier Secours par la Protection Civile de Paris.

L'association OPEN, représentée par Thomas Rohmer, a donné des conseils et des repères aux bénévoles et permanents pour parler de l'usage du

numérique avec les jeunes et leurs parents.

Entre février 2017 et avril 2017, La Voix De l'Enfant a formé 15 personnes aux pratiques du Théâtre de l'Opprimé dont l'objectif est d'une part de découvrir une forme d'expression et d'autre part de s'approprier quelques exercices à réutiliser pour les activités avec les jeunes. Cette formation initialement proposée sur 2 demi-journées s'est vue enrichie par les ateliers théâtre de la Fraternity Cup et une invitation, de la part du Théâtre de l'Opprimé, pour découvrir le théâtre forum.

Les quatre associations parisiennes dont les permanents et bénévoles participent activement et régulièrement aux formations organisées par La Voix De l'Enfant ont décidé de se rapprocher davantage pour développer des projets en commun dès la rentrée de septembre 2017. La Voix De l'Enfant se posera en facilitateur de ce réseau.

ACTIONS À L'INTERNATIONAL

PROGRAMME « SCHOOLS, LIGHTS & RIGHTS »

Les associations membres et leurs partenaires locaux qui participent à l'Année 2 du programme « Schools, Lights and Rights » financé par la Fondation ENGIE, ont fortement mobilisé leurs équipes sur le terrain.

Au Burkina Faso, en Afrique du Sud, à Madagascar, au Maroc, au Cameroun, en République Démocratique du Congo, en Inde et en Afghanistan, les 3 volets du programme ont été lancés :

l'identification des enfants pour réaliser l'établissement de plus de 50 000 états-civils et la distribution de 8600 lampes solaires portables, ainsi que l'élaboration de nouveaux projets d'électrification solaire d'écoles ou de Centres d'accueil pour les enfants.

Ceux élaborés en 2016 année 1 du programme, plus long à réaliser car il nécessite des aménagements, sont en cours de réalisation, notamment à Madagascar. Certains sont finalisés, comme en Inde, où la compétence et la détermination des équipes de Energy assistance ont permis de mener à terme en début d'année l'électrification en panneaux solaires de deux structures à Pondichéry : un centre d'accueil pour une trentaine de garçons des rues et d'adolescents isolés et une ferme pédagogique où sont accueillis une soixantaine de jeunes filles et garçons abandonnés ou orphelins.

TUNISIE, SOUTIEN AUX MAMANS ET LEURS BÉBÉS

La Voix De l'Enfant a poursuivi le soutien qu'elle apporte depuis plusieurs années à l'association La Voix De l'Enfant Nabeul qui œuvre pour apporter un soutien à des nourrissons orphelins ou abandonnés et à des mamans célibataires défavorisées. L'association encourage l'inscription des enfants à la garderie scolaire pour leur permettre une meilleure

socialisation et pour les mamans une meilleure intégration professionnelle. Des démarches juridiques sont engagées par l'association quand cela s'avère nécessaire. Le nombre des enfants dont les mamans sont accompagnées par l'association a fortement augmenté atteignant aujourd'hui plus de 80.



Programme SCHOOLS, LIGHTS AND RIGHTS

UN MILLION D'ÉTATS CIVILS

POURRAIENT ÊTRE ÉTABLIS D'ICI LA FIN DE L'ANNÉE

A l'été 2016, une collecte avait été lancée pour financer une campagne d'établissement d'état civil pour 100.000 enfants en République Démocratique du Congo. Au final, ce sont 283 109 enfants du Nord Kivu qui ont obtenu leurs papiers d'identité, leur garantissant un accès aux soins, à l'éducation et à une protection.

Cet incroyable succès, dû à la volonté inébranlable de l'équipe locale, a amené La Voix De l'Enfant à amplifier le soutien qu'elle apporte à son association membre SOS Enfants et au partenaire local de cette dernière, la LIDE, afin d'établir au moins 400 000 nouveaux états civils.

La dernière mission réalisée en mai dernier laisse

entrevoir qu'un MILLION d'états civils pourraient être établis d'ici la fin de cette année. La Voix De l'Enfant a décidé de relever le défi. Rendez-vous a été pris pour le 31 décembre prochain.

A Madagascar, l'association membre Espoir offre une année de scolarisation, en matinée, suivie d'un déjeuner, à près de 1000 enfants. Ce repas est pour la majorité d'entre eux le seul de la journée. Afin de permettre à un maximum d'enfants d'avoir accès à l'école et d'être protégés, La Voix De l'Enfant finance, depuis plusieurs années, le volet d'établissement de l'état civil des enfants. En 2017, ce sont 1000 enfants qui vont être régularisés et recevoir leur document d'identité.

HAÏTI, SOUTIEN AUX ENFANTS DE CITÉ SOLEIL

L'ouragan Matthew qui a frappé Haïti dans la nuit du 3 au 4 octobre 2016 avait causé d'immenses dégâts et fait de nombreuses victimes notamment chez les enfants. Dans l'urgence, La Voix De l'Enfant avait soutenu le programme alimentaire mené par SOS Enfants, afin d'assurer à l'école un repas par jour aux enfants de Cité Soleil, le plus grand bidonville de Port-au-Prince.

Début janvier, les élèves ont pu reprendre le chemin de l'école. Cette rentrée scolaire a été vécue comme un moment de bonheur. Aller à l'école,

suivre la classe et recevoir chaque midi un repas chaud, est une source d'apaisement pour tous les élèves, mais aussi pour les familles qui ne peuvent subvenir à leurs besoins.

Le réfectoire n'étant plus sécurisé pour accueillir les élèves, les repas sont servis dans les salles de classe. Aussi, La Voix De l'Enfant a décidé de soutenir SOS Enfants afin de réhabiliter le bâtiment dans les meilleurs délais et de construire une cuisine fonctionnelle et adaptée.

VIETNAM, SOUTIEN DES PROGRAMMES INITIÉS ET MENÉS PAR LA BONNE ÉTOILE

La Voix De l'Enfant soutient plusieurs programmes initiés et menés par l'association La Bonne Etoile, qui participe à la prise en charge d'enfants défavorisés et/ou handicapés au Vietnam.

Lors du 1er semestre, l'Association a participé à l'achat de jeux d'éveil éducatifs et financé des activités d'extérieur pour la Mai Nha Children Foundation, dont l'orphelinat accueille 16 jeunes enfants âgés de 20 mois à 8 ans.

A l'orphelinat de Thuy An Molisa à Hanoï, dans le

cadre de l'atelier pyrogravure, des logiciels et méthodes d'apprentissage à destination des enfants malentendants ont été achetés. Le centre de rééducation offre également des formations professionnelles aux enfants handicapés.

Un soutien a par ailleurs été apporté aux nourrices de l'Orphelinat de Ba Vi 2 à Hanoï, dans lequel une centaine d'enfants vivent à l'année, notamment des enfants séropositifs. La Bonne Etoile y a construit aussi une école.

20€ 50€ 100€ Autre Legs ou Donation



Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____


Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de la Voix De l'Enfant et adressés avec le bulletin à : La Voix De l'Enfant - 33-35 rue de la Brèche-aux-Loups, 75012 Paris ou par virement au CCP Paris 15 301 75 P.

Vous pouvez aussi faire un don en ligne sur le site www.lavoixdelenfant.org - Un reçu fiscal vous sera envoyé.

Pour recevoir notre Flash Info mensuel, merci d'indiquer votre adresse e-mail :

_____ @ _____

Retrouvez toute l'actualité de la Voix De l'Enfant sur notre page Facebook  /La Voix De l'Enfant



**VOUS POUVEZ SOUTENIR NOS ACTIONS
EN EFFECTUANT UN DON ET AINSI BÉNÉFICIER D'UNE RÉDUCTION D'IMPÔT
MERCİ POUR VOTRE SOUTIEN !**

Pour les particuliers la réduction d'impôt est égale à 66% du montant des sommes versées retenues dans la limite de 20% du revenu imposable. Lorsque les dons excèdent la limite de 20%, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Pour les entreprises assujetties à l'impôt sur les sociétés, l'ensemble des versements au titre du mécénat permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 60 % dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires H.T. Au delà, ou en cas d'exercice déficitaire, l'excédent est reportable sur les 5 exercices suivants dans la limite de 5 pour mille.

legs ou donation

Il est également possible de contribuer au développement de notre action par un legs ou une donation. Vous pouvez, en effet, faire don à La Voix De l'Enfant, par acte notarié, d'une partie de votre patrimoine. Notre association étant Reconnue d'Utilité Publique, vous serez exonérés des droits de succession pour les sommes versées.